

## LE GROUPE TECHNIQUE PLURIDISCIPLINAIRE (GTP)

### Un outil à votre service

Depuis 2022, l'Agence interdépartementale de l'Autonomie est opérateur des départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine pour développer des actions dans le domaine de la lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des personnes en situation de handicap (dispositif MAVY).

Les **groupes techniques pluridisciplinaires** concourent à la prévention et la lutte contre la maltraitance des adultes vulnérables en agissant par la réflexion éthique.

#### QU'EST-CE QUE GTP ?

Il s'agit d'une réunion pluridisciplinaire qui apporte un regard expert face à une situation de maltraitance ou de grande vulnérabilité d'une personne âgée ou en situation de handicap. Après que le professionnel ait exposé la situation, tout en respectant l'anonymat quant à la victime supposée, les membres du GTP analyseront cette situation et préconiseront des actions utiles à la poursuite de la prise en charge. Le GTP peut être saisi dès qu'un accompagnement devient difficile ou est susceptible de se compliquer. L'étude d'une situation dure une heure et demie.

#### QUI SONT LES MEMBRES DU GTP ?

Un médecin gériatre, une avocate, un psychologue-coordonateur du dispositif MAVY et une assistante de service sociale du dispositif MAVY, seront présents afin de vous aider dans la prise en charge.

#### QUI PEUT SAISIR LE GTP ?

Tout professionnel des Yvelines et des Hauts-de-Seine confronté à une situation de maltraitance suspectée ou avérée ou une problématique d'incurie concernant un adulte vulnérable habitant sur les secteurs.

#### COMMENT SAISIR LE GTP ?

L'inscription à une session se fait via le formulaire FORMS : [Inscription GTP](#)

Ou par mail : [bientraitance@agence-autonomy.fr](mailto:bientraitance@agence-autonomy.fr).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail : [bientraitance@agence-autonomy.fr](mailto:bientraitance@agence-autonomy.fr)